

DEPARTEMENT DE LA VENDEE  
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE



I.S ACHARDS

## COMMUNE de LES ACHARDS

### REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 décembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de conseillers présents : 21  
Nombre de conseillers représentés : 4  
Nombre de conseillers ayant participé au vote : 25

L'an deux mille vingt quatre, le neuf décembre à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le trois décembre deux mille vingt quatre, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Michel VALLA, Maire.

**Présents** : Michel VALLA, Lynda PRUVOST, Gérard JOURDAIN, Christine GUILLOTEAU, Didier RETAILLEAU, Nathalie KARCHER, Jean-Luc RABILLARD, Nicole EDOUARD, Yvon BRIANCEAU, Jean-Pierre CITEAU, Christelle GAUBERT, Stéphane DENIS-LUTARD, Mickaël ONILLON, Sarah MICHON, Vincent BELLEAU, Ingrid BERNARD, Antoine GUILLET, Charles-Bernard DRUGEON, Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Martial CAILLAUD, Isabelle LE BRUSQUET.

**Absents donnant pouvoir** : Evelyne BAUD a donné pouvoir à Sarah MICHON, Bertrand BURNAUD a donné pouvoir à Jean-Luc RABILLARD, Patricia BLANCHARD a donné pouvoir à Didier RETAILLEAU, Sophie CHATELIER a donné pouvoir à Martial CAILLAUD.

**Absents excusés** : Sarah RENAUD, Hélène LEMESLE, Stéphanie CHIFFOLEAU..

**Absents** : Corinne BRAUD, Sébastien HULIN, Paul MAZENS, Thony CHABOT, Pauline CAILLONNEAU.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, Lynda PRUVOST a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Mélanie SAUNIER, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

#### **D09122024\_01 : Budget principal : Décision modificative n°3**

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission des finances réunie le 25 novembre 2024,

Monsieur RABILLARD, Adjoint aux finances, explique que le budget dédié à l'opération 35 - COMPLEXE OMEYER étant atteint, et afin de répondre aux 2 factures en attente pour un montant de 1 675,00€, il est proposé au Conseil Municipal de le provisionner au budget primitif 2024.

De plus, Monsieur RABILLARD ajoute qu'à la demande du Service de Gestion Comptable des Sables d'Olonne, il apparaît nécessaire de modifier l'avance faite à l'attention de l'Établissement Public Foncier via le compte 27638 (chapitre 27) et non le compte 238 comme initialement prévu (chapitre 23).

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal de transférer les crédits de la façon suivante :

	Chapitr e	Foncti on	Gestionnaire	Article	Service	Auten on	Opéra tion	Libellés	DEPENSES		RECETTES	
									Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT	21	022	COMM	2188	BAT	CMG	35	AUTRES INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGES INFORMATIQUES		1 675,00 €		
	21	022	COMM	2188	AFG	L4	26	AUTRES INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	1 675,00 €			
	23	020	BTEC	238	AFG	L4		AVANCES VERBEC SUR COMMANDE D'IMMO. CORR.	200 000,00 €			
	27	020	BTEC	27098	AFG	L4		AUTRES CRESANCES IMMOBILISEES - AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS		200 000,00 €		
TOTAL INVESTISSEMENT									201 675,00 €	201 675,00 €	0,00 €	0,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la décision modificative n°3 telle qu'exposée ci-dessus.

La secrétaire de Séance,  
Lynda PRUVOST,

Le Maire,  
Michel VALLA

Fait et délibéré à Les Achards,  
Les jour, mois et an susdits,  
Publié sur le site internet le 16/12/2024  
Au registre